Bulletin d'information

NR. 009



URBES INFOS

JUILLET 2023



DANS CE NUMERO



ÉDITO DU MAIRE

SORTIE SCOLAIRE À PARIS

BUDGETS 2023:

- budget principal
- budget camping
- budget forêt

BUDGET SIS 2022

BÛCHER ÉDITION 2023

MOMENTS FORTS DU PREMIER SEMESTRE 2023

JOURNÉE CITOYENNE

FIN DES TRAVAUX AU CIMETIÈRE

BÂTIMENTS ANCIENS, APPEL À PROJETS

DÉPART DE NOTRE FACTRICE

PERTE OU VOL DE DOCUMENTS OFFICIELS

ON VOUS INFORME...

EN BREF...

ÉDITO DU MAIRE

Nouvel épisode dans le feuilleton mouvementé de notre école!

Maintenir une classe ouverte en milieu rural est devenu chose difficile à cause de la situation démographique décroissante dans nos villages. Notre RPC (Regroupement Pédagogique Concentré) Urbès Storckensohn Mollau n'a malheureusement pas échappé à cette problématique depuis près de cinq années. A chaque nouvelle rentrée scolaire il a fallu négocier le maintien de nos trois classes avec l'inspecteur d'académie ou parfois compter sur le calendrier politique favorable.

En février 2022, il aura fallu aller jusqu'à la manifestation organisée par les parents d'élèves à laquelle étaient présents parents d'élèves, élus et concitoyens, pour demander le maintien de la 3ème classe auprès de la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour la rentrée 2022/2023.

La 3ème classe sauvée, il a fallu entamer une discussion globale à l'échelle de la vallée sur l'avenir des écoles et de l'éducation de nos enfants. Cette grande échelle a finalement été réduite car l'ensemble des communes n'a pas souhaité s'impliquer dans un projet commun. Un village dont l'école n'est pas en manque d'effectif ne souhaite pas forcément fusionner avec une autre école ; c'est compréhensible. Autre frein, certaines communes ont entrepris des investissements pour la construction ou la rénovation de leurs écoles et les regroupements pourraient remettre en question ces investissements. Toutefois, en prenant en compte les tendances démographiques à venir dans la vallée, nous imaginons que tôt ou tard, d'autres villages seront sans doute confrontés, eux aussi, à des fermetures de classe.

En février dernier, nouvelle discussion de la carte scolaire pour la rentrée 2023/2024 aux services départementaux de l'éducation nationale. Sans grande surprise au vu du manque d'enfants, nous sommes une fois de plus informés de la fermeture de la 3ème classe de notre RPC. En dernier recours, les maires de Mollau, de Storckensohn et d'Urbès, ont à nouveau tenté de convaincre leurs homologues de fond de vallée de se rassembler pour proposer un grand regroupement scolaire qui serait pérenne. De leur côté les parents d'élèves du RPC ont adressé un courrier aux municipalités des villages avoisinants pour essayer de les convaincre de s'unir pour garantir la réussite de tous les enfants comme on pouvait le lire sur leurs banderoles placardées dans nos trois communes.

Malgré les efforts fournis et le regroupement des classes sur le site unique à Urbès depuis 2021, la fermeture d'une classe pour la rentrée 2023/2024 a été annoncée en première réunion du CDEN

(Conseil Départemental de l'Education Nationale) du 28/02/2023. Le RPC ne compterait alors que deux classes à la rentrée avec 1 classe à 5 niveaux et 1 classe à 3 niveaux pour un effectif total estimé à 47 élèves.

Cette fermeture de classe représenterait une contrainte pédagogique importante pour les enseignants mais également pour les élèves. Dans les territoires ruraux, la suppression d'une classe peut rapidement avoir des conséquences dans les petits établissements puisque les effets pédagogiques seront multipliés en raison des écarts importants d'âge et de niveau des élèves et par ailleurs les difficultés pour les enseignants à enseigner dans ce type de classe, qui nécessite, outre un travail de préparation plus lourd, un « jonglage » permanent entre plusieurs niveaux d'enseignement. De plus, en cas de fermeture de classe, les frais de structure ne baisseraient pas pour autant car seule une salle de classe serait fermée.

Au niveau local, tout a été mis en œuvre pour sauver à nouveau les 3 classes avec en projet la création d'un nouveau RPC avec d'autres communes de la vallée. Il faut continuer à se regrouper et avancer sur les projets car de simples promesses faites à la Direction académique de l'éducation nationale ne suffiront plus.

Une proposition a été faite à la commune de Fellering pour organiser un regroupement à l'échelle des communes de Mollau, Storckensohn, Urbès et Fellering. Un tel regroupement représenterait une réorganisation totale du fonctionnement et nécessite encore un temps de travail pour sa mise en œuvre.

Toutefois, cette volonté d'aller de l'avant, pour le bien de nos enfants, cette bataille de nos trois municipalités en collaboration avec les actions des parents d'élèves ont néanmoins fait mouche auprès de l'inspection : une fois encore la 3ème classe a été « sauvée » pour la rentrée à venir sous condition de présenter un projet viable pour la rentrée suivante. En septembre 2023 il y aura donc 42 élèves (derniers chiffres connus) qui fouleront la cour d'école. Ils seront répartis en 3 classes :

- école maternelle (Mme Zussy) : 12 élèves
- CP / CE1 / CE2 (Mme Behra) : 14 élèves
- CM1 / CM2 (Mme Guihal) : 16 élèves

La priorité de nos trois municipalités est et restera le bien-être de nos enfants et la qualité de l'enseignement qui leur est donné. Nous faisons également en sorte que le corps enseignant puisse travailler dans de bonnes conditions. Côté financier aussi, nous ne lésinons pas sur les moyens pour soutenir l'école comme en témoignent les chiffres publiés dans la rubrique budget du présent bulletin d'informations.

Nous connaissons des changements permanents du monde dans lequel nous vivons. Deux possibilités s'offrent à nous, soit la nostalgie du passé soit l'adaptation, voire l'anticipation. Nous sommes de ceux qui se veulent proactifs pour ne pas subir. Avec l'ensemble du conseil municipal nous vous souhaitons un bel été.

Stéphane KUNTZ Maire d'Urbès

SORTIE SCOLAIRE À PARIS

Les élèves du CE1 au CM2 ont visité la capitale les 22 et 23 mai derniers et sont revenus avec des souvenirs et des découvertes plein la tête!

Au programme : Tour Eiffel, bateau mouche, quartier Montmartre, Louvre, déplacements en TGV, couchage en auberge de jeunesse...

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette merveilleuse découverte culturelle.





BUDGET PRINCIPAL 2023

FONCTIONNEMENT



Budget prévisionnel principal 2023 Dépenses de fonctionnement	Prévisions 2022 PM	Prévisions 2023
Charges à caractère général : eau, chauffage, carburant, fournitures voirie, équipements, fournitures administratives, contrats de services, entretien et réparation bâtiments, véhicules, maintenance, assurances, fêtes et cérémonies, télécommunication, frais de nettoyage des locaux, taxes foncières	157 060,00 €	161 450,00 €
Réparations toiture 14 Grand'Rue – panneaux photovoltaïques	19 600,00 €	0,00€
Charges de personnel : salaires, cotisations, assurances	170 800,00 €	163 330,00 €
Autres charges de gestion courante : déficit budget forêt, indemnités élus, contributions et cotisations aux syndicats et autres organismes de regroupement (SIS, Brigade verte, CPI du Chauvelin)	155 185,00 €	102 410,00 €
Virement à la section d'investissement : réserves pour l'autofinancement prévisionnel des opérations d'investissements	132 418,00 €	200 080,00 €
Charges financières (intérêts d'emprunts) / amortissements / charges imprévues	5 527,00 €	6 130,00 €
Atténuation de produits : reversement de fiscalité	3 550,00 €	5 000,00 €
TOTAL	644 140,00 €	638 400,00 €
Budget prévisionnel principal 2023 Recettes de fonctionnement	Prévisions 2022 PM	Prévisions 2023
Produits des services et autres produits de gestion		
courante: droits de chasse, concession cimetière, redevances d'occupation du domaine public, locations, reversement des charges de personnel du budget camping sur le budget principal,	77 491,22 €	100 499,13 €
Atténuations de charges	4 000,00 €	0,00€
Impôts & taxes	212 000,00 €	224 620,00 €
Dotations Etat , subventions & participations	102 928,00 €	105 700,00 €
Résultats des années antérieures reportés	247 720,78 €	207 580,87 €
TOTAL	644 140,00 €	638 400,00 €

En séance budgétaire, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des recettes fiscales 2023 compte-tenu des prévisions d'augmentation des bases des valeurs locatives de plus de 7 % réévaluées par les services de l'Etat. Le maintien des recettes fiscales est garanti pour cette année 2023.

Les dotations annuelles de fonctionnement versées par l'Etat n'ont pas été diminuées par rapport à 2022. Une nouvelle dotation « dotation pour la protection de la biodiversité » a été perçue pour la première fois par la commune courant 2022 ; elle est destinée aux communes dont une part importante du territoire est classée en site « Natura 2000 » (le cas pour Urbès) ou comprise dans un cœur de parc national ou au sein d'un parc naturel marin ou classée dans un parc naturel régional. Elle sera reconduite en 2023.

Les dépenses maîtrisées sur l'année civile permettent de dégager des réserves destinées à garantir une politique d'investissement et ainsi assurer une bonne gestion du patrimoine et aborder les projets d'avenir.

Les tarifs d'énergie font l'objet d'une surveillance particulière. La commune a adhéré au Conseil en Energies Partagé porté par le Pays Thur-Doller qui propose un service d'accompagnement approfondi pour aboutir à une réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux. Cet accompagnement a débuté ce printemps. Le montant des prévisions budgétaires 2023 a néanmoins été augmenté de 20% par précaution, passant ainsi de 25 000 € à 30 000 € en raison d'une probable augmentation des tarifs.

INVESTISSEMENT

A ce jour il reste deux emprunts à solder. Le premier pour juin 2025 : travaux de réfection de la rue Gassel et le second en mars 2026 pour l'achat du véhicule de déneigement et de ses équipements.

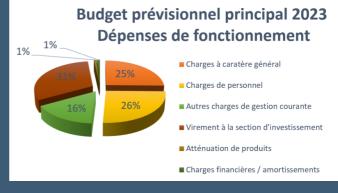
Les travaux d'aménagement du cimetière se sont poursuivis par l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Quelques travaux d'entretien à la salle des fêtes sont programmés et notamment la réparation des piliers extérieurs.

Une clôture grillagée avec portillon sera installée devant le monument aux morts pour limiter les intrusions des animaux et préserver les plantations et ornements.

Un projet de réfection du pont de la rue de Storckensohn est en cours. Le syndicat mixte Thur Amont a d'ores et déjà inscrit dans son programme 2023 la reprise du mur au niveau de la rue du Forst.

Par ailleurs des crédits ont été mis en réserve pour le remplacement de matériels et outillages ainsi que pour un véhicule si le besoin devait se présenter. Aucun remplacement ne sera effectué si cela ne s'avère pas nécessaire.



Budget principal DÉPENSES prévisionnelles d'investissement 2023	Prévisions 2023
Solde déficitaire des exercices antérieurs	59 242,73 €
Remboursements d'emprunts, dépôts et cautionnements	32 057,27 €
Frais d'études	5 000,00 €
Travaux sur les bâtiments : piliers extérieurs salle des fêtes	4 000,00 €
Travaux au cimetière : solde des travaux 2022 et columbarium	27 630,00 €
Clôture monuments aux morts	3 000,00 €
Crédits de réserves pour le remplacement des véhicules	40 500,00 €
Crédits de réserves pour le remplacement d'autres équipements : informatique, mobilier, outillage	11 638,00 €
Crédits de réserves pour les futurs travaux sur bâtiments, voirie et réseaux	109 000,00 €
TOTAL	292 068,00 €

Budget principal RECETTES prévisionnelles d'investissement 2023	Prévisions 2023
Virement de la section de fonctionnement	200 080,00 €
Produits amortissements	2 060,00 €
Dotations fonds divers réserves	88 288,00 €
Dépôts et cautionnement	1 640,00 €
TOTAL	292 068,00 €

BUDGET CAMPING 2023

EXPLOITATION

		The said
Budget prévisionnel camping 2023 Dépenses d'exploitation	Prévisions 2022 PM	Prévisions 2023
Charges à caractère général : eau, chauffage, carburant, fournitures voirie, équipements, fournitures administratives, contrats de services, entretien et réparation bâtiments, véhicules, maintenance, assurances, télécommunication	42 500,00 €	60 475,00 €
Charges de personnel et charges exceptionnelles : salaires, cotisations, assurances	37 270,00 €	38 340,00 €
Virement à la section d'investissement : réserves issues des recettes du camping pour l'autofinancement prévisionnel des opérations d'investissements et les amortissements	100 575,44 €	106 519,13 €
Autres charges de gestion courante	1 814,56 €	12 665,87 €
TOTAL	182 160,00 €	218 000,00 €
		7
Budget prévisionnel camping 2023 Recettes d'exploitation	Prévisions 2022 PM	Prévisions 2023
Produits des services : locations et services	93 798,91 €	97 100,00 €
Autres produits de gestion courante	0,00€	8 900,98 €
Excédent antérieur reporté :	88 361,09 €	111 999,02 €
TOTAL	182 160,00 €	218 000,00 €

INVESTISSEMENT

Budget camping 2023 dépenses prévisionnelles d'investissement	121 320,00 €
Crédits de réserves pour travaux d'agencement et aménagement de terrain et futurs investissements + études	82 240,00 €
Travaux sur les bâtiments 2023 : chaudière eau chaude, agrandissement cuisine	23 880,00 €
Crédits de réserves pour équipements : mobilier, informatique, aspirateur, outillage	15 200,00€

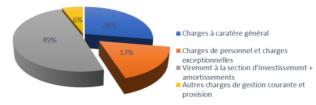
Budget camping 2023 recettes prévisionnelles d'investissement	121 320,00€
Solde d'exécution d'investissement reporté	14 800,87 €
Virement section de fonctionnement camping (excédents des	91 144,13 €
exercices antérieurs recettes camping)	

Le bilan 2022 a été positif et les chiffres d'exploitation ont été dépassés malgré un mois de juillet 2022 pluvieux. La commune est satisfaite de la gestion du camping et du fonctionnement du restaurant Le BE A BA. Il est espéré une saison 2023 aussi satisfaisante.

La production d'eau chaude étant très énergivore, les crédits pour les énergies ont été revus à la hausse.

Pour cette année le remplacement des générateurs gaz pour l'eau chaude et l'agrandissement de la cuisine ont été programmés. Le montant total des investissements est de 23 880 € HT, dépenses entièrement financées par les recettes de locations d'emplacements du camping et du loyer versé par le restaurant. Le local poubelles a également été rénové en régie.

Budget prévisionnel camping 2023 Dépenses d'exploitation



BUDGET FORÊT 2023

EXPLOITATION

Budget prévisionnel forêt 2023 Dépenses d'exploitation	Prévisions 2022 PM	Prévisions 2023
Charges à caractère général : travaux débardage, façonnage, part. loyer ONF, honoraires et assistance technique ONF,	85 775,00 €	81 800,00 €
Autres charges de gestion courante : contributions sur ventes de bois	2 507,94 €	2 551,71 €
Virement à la section d'investissement : besoin de couverture du déficit suite à l'achat de la forêt	64 917,06 €	22 848,29 €
Déficit de fonctionnement antérieur reporté : déficit sur ventes de bois	0,00€	0,00€
TOTAL	153 200,00 €	107 200,00 €

Budget prévisionnel forêt 2023 Recettes d'exploitation	Prévisions 2022 PM	Prévisions 2023
Produits des services : ventes de bois	88 200,00 €	95 000,00 €
Autres produits de gestion courante : besoins prévisionnels du budget principal (pas reversés si bénéfices ventes de bois en 2023)	65 000,00 €	12 200,00 €
TOTAL	153 200,00 €	107 200,00 €

INVESTISSEMENT

Budget forêt section d'investissement	2022 PM	2023
Besoin de couverture du déficit restant suite à l'achat de la	-64 917,06 €	22 848,29 €
forêt (en 2023 reste 22 848,29 € à couvrir)		

L'année 2022 a été une bonne année pour le budget annexe forêt.

Grâce à des ventes salutaires de chablis (bois dépérissant), une grande partie du déficit d'investissement généré par l'achat de la forêt à la commune d'Husseren-Wesserling a pu être couvert en 2022.

Il est espéré une année 2023 aussi favorable que 2022 pour solder l'achat de la forêt.



BUDGET 2022 DU SIS

Nous vous rappelons que depuis le rassemblement scolaire en RPI en 1987, c'est le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) qui gère les finances de notre école. Les communes d'Urbès, de Storckensohn et de Mollau reversent chaque année au SIS une somme en fonction du nombre d'élèves et d'habitants de chaque village.

Les chiffres ci-contre représentent le budget du SIS pour l'année civile 2022. Des sommes bien souvent inconnues du public !

Bus : 11 110 €

• Fournitures et livres : 2 368 €

Sorties scolaires : 2 230 €

• Ménage et produits d'hygiène : 20 534 €

• Téléphonie et copieurs : 3 952 €

• Travaux d'aménagement : 5 715 €

Frais de personnel : 36 258 €

Fluides (électricité, gaz, eau) : 17 528 €

Assurance : 800 €

Soit un total pour le SIS de 100 495 € pour 48 élèves et donc un coût par élève de 2093 €!

BÛCHER ÉDITION 2023

Ce samedi 24 juin a marqué le point d'orgue de l'édition 2023 des feux de la Saint-Jean dans toute la vallée.

A Urbès c'est dès le mois de janvier que 4 conscrits et 3 biberons ont travaillé sans relâche afin d'offrir à la population un magnifique panorama de 3 Fackels aux belles formes ouvragées qui se dressaient fièrement sur les hauteurs du village. Une fois ces constructions terminées, cette joyeuse et sympathique troupe a également débroussaillé le site. Le soir de la crémation il y avait foule pour voir l'embrasement de ces géants de bois, s'émerveiller devant les feux d'artifices et faire la fête aux sons de la musique jusqu'au bout de la nuit.

L'événement a été confronté aux problèmes liés à la sécheresse. Ainsi, devant les risques non négligeables de départs de feu, les maires de Fellering, Urbès et Husseren-Wesserling ont opté pour la carte de la sécurité en organisant la mise à feu du grand bûcher en présence des pompiers du centre de première intervention (CPI) du Chauvelin. Ainsi, le Fackel d'Urbès s'est enflammé à minuit, celui de Fellering à 1 h et celui de Husseren à 2 h.

Malgré ces péripéties, et grâce aux précautions prises, les bûchers de la vallée de la Thur ont flambé sans problème majeur.









MOMENTS FORTS DU PREMIER SEMESTRE 2023

Parce que nous vivons sur un territoire ancré dans les traditions, notre village est bercé par le rythme de manifestations récurrentes auxquelles nous tenons beaucoup. Néanmoins, nous devons vivre avec notre temps, ajuster les événements à nos modes de vie en y associant toutes les tranches d'âge de la population avec toujours le même objectif : le bien vivre ensemble à Urbès.

DÉCORATIONS DE PÂQUES

Vous pouvez admirer depuis quelques années les décorations de Noël créées, installées et entretenues par un petit groupe de bénévoles. Ces décorations illuminent notre village durant la période des fêtes de fin d'année. Mais une fois enlevées et en attendant l'arrivée du fleurissement printanier, la commune perd de son éclat. C'est sans compter sur les idées foisonnantes de ces mêmes bénévoles qui ont donné vie à une multitude de lapins, canards, coccinelles et œufs peints dans des couleurs pétillantes et installés çà et là dans l'artère principale de notre bourg. Nous ne pouvons que les remercier chaleureusement!



DON DU SANG

56 personnes sont venues donner leur sang ce 3 avril à la salle des fêtes d'Urbès, à l'invitation de l'Amicale des donneurs de sang locale. Ce jour-là, l'association qui fêtera ses 10 ans cette année a eu la fierté d'enregistrer le 2000ème don depuis sa création. La commune remercie chaleureusement cette amicale qui œuvre pour la bonne cause, et tous les donateurs qui prennent un peu de leur temps pour cet acte citoyen et solidaire. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus vous pourrez aider les patients qui en ont besoin. D'ailleurs le prochain don se déroulera le lundi 17 juillet prochain sur le magnifique site de l'Erlenweiher à Mollau.

ANIMATION DE PRINTEMPS POUR LES ENFANTS

Il y a quelques temps encore, la commune proposait aux enfants du village des ateliers de bricolage pour Pâques et pour Noël. La Covid étant venue chambouler nos habitudes nous avions pris la décision il y a deux ans de proposer « autre chose » aux enfants. Nous voulions leur faire découvrir ou redécouvrir notre patrimoine, notre territoire local en leur proposant des sorties en extérieur. C'est ainsi que ce 26 avril une vingtaine d'enfants s'est retrouvée pour une animation intitulée « Le printemps, l'éveil des sens » dans et autour du camping. Au programme, il leur a fallu reconnaître des éléments naturels au toucher, des aliments à

l'odeur, des sons et des traces d'animaux. Les plus grands ont même eu droit à une dégustation de denrées (comestibles) à l'aveugle! Tous ont passé le test avec succès avant de déguster un goûter offert par le restaurant le BE A BA et de repartir, chacun, avec un paquet de chocolats offert par M. Karst d'Urbès. De l'avis général, cette formule « nature » a beaucoup plu.



CÉRÉMONIE AU TUNNEL

Comme il est de tradition, c'est le dernier samedi du mois d'avril qu'est commémoré en France la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation de la seconde Guerre Mondiale. Durant ce conflit, notre village a été le théâtre d'événements tragiques lorsque l'armée allemande a envoyé des centaines de prisonniers du camp de concentration du Struthof dans le tunnel d'Urbès pour y fabriquer des moteurs d'avion de guerre. Tous ont été marqués par cette période sombre, beaucoup d'entre eux y ont été blessés, certains n'en sont pas revenus. Ce samedi 29 avril, sous un soleil qui contrastait avec la noirceur des événements qui s'y sont produits, près de 200 personnes se sont rassemblées en ce lieu afin d'honorer les prisonniers : membres des associations de mémoire, porte-drapeaux, élus locaux et départementaux, musique municipale, pompiers, habitants. Une cérémonie empreinte d'émotions, d'autant plus qu'était présent M. Etienne Bautz, 96 ans, l'un des derniers survivants de cette tragédie. Durant la cérémonie, des plaques identifiant les associations mémorielles qui s'engagent à transmettre la réalité de ces événements ont été dévoilées à l'entrée du tunnel.



AUBADE DU 1ER MAI

C'est au son de la musique municipale d'Urbès que les habitants de la commune se sont réveillés le 1er mai, jour traditionnel de l'aubade de la société depuis des décennies maintenant. Les musiciens ont entonné les premières notes devant le domicile du 3ème adjoint qui leur a ensuite offert un petit déjeuner bien copieux. De quoi repartir de plus belle pour sillonner à pied les rues du village, en jouant çà et là des airs mélodieux pendant que deux membres sonnaient aux portes des habitations pour la quête annuelle de l'association. Les nuages s'étant dissipés, c'est sous le soleil que cette matinée s'est terminée autour du non moins traditionnel Sürlawerla, comprenez foie de veau, servi à la salle des fêtes. La musique municipale remercie chaleureusement les habitants pour leur générosité.



CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

Après Husseren-Wesserling et Urbès, c'était au tour de Storckensohn d'organiser la commémoration commune de l'Armistice. Ainsi ce 8 mai, le Souvenir Français, les Anciens Combattants, les sociétés de musique d'Urbès et d'Husseren-Wesserling, les chorales réunies, les enfants des écoles, les sapeurs-pompiers du Chauvelin et les habitants se sont rassemblés autour des maires des cinq communes regroupées afin de rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la France durant la seconde Guerre Mondiale.

Lecture de la lettre du ministère chargé de la mémoire et des anciens combattants, discours, sonneries militaires, chants des enfants et des chorales, dépôts de gerbes et de bouquets tricolores se sont enchaînés lors de cette cérémonie empreinte d'émotions. Cérémonie qui s'est terminée autour d'un verre de l'amitié à la salle polyvalente de Storckensohn.

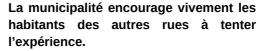




Avant cette grande cérémonie, notre conseil municipal et des représentants des anciens combattants de la section Urbès-Storckensohn s'étaient rendus au monument aux morts d'Urbès pour y déposer une gerbe après lecture du nom des victimes locales de ce conflit.

FÊTE DES VOISINS

Samedi 28 mai il y avait de l'animation rue Gassel ! En effet depuis 8 ans maintenant les habitants de ce quartier sont conviés à la fête des voisins. Cet événement, qui se déroule un peu partout en France, a pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement et de créer un sentiment d'appartenance au quartier. Pas moins de 25 personnes se sont ainsi réunies fin de matinée au « Gasselwag » pour fêter l'amitié autour d'un barbecue. Chacun y a emmené ses victuailles pour ensuite les partager avec les autres participants.





FÊTE DE LA MUSIQUE

Là encore une tradition de longue date : vendredi 23 juin la foule était venue nombreuse pour la fête de la musique organisée dans la cour de la salle des fêtes par la musique municipale d'Urbès. Derrière les pupitres ce n'étaient pas seulement les musiciens locaux mais également ceux des harmonies de Fellering et d'Oderen, soit pas loin de 35 musiciens qui ont entraîné l'auditoire dans des ambiances musicales variées pour le plus grand plaisir de tous. On pouvait entendre des gens chanter sur des airs connus, taper dans les mains, se balancer à droite à gauche... Grillades, frites, crêpes et buvette s'ajoutaient à la convivialité du moment.



SORTIE DES AÎNÉS AU GUSTIBERG

C'est en 1957 qu'a été instauré ce qu'on appelait à l'époque « le repas des vieillards » à la ferme-auberge du Gustiberg. A cette époque-là ce repas était d'ailleurs réservé aux hommes. Cette tradition perdure depuis là, bien que nous en ayons changé sa dénomination et que le repas se soit féminisé, vous en conviendrez ! C'est donc au « repas des aînés » de ce samedi 1er juillet qu'ont participé 53 personnes.



Après un apéritif offert par la mairie, les convives ont écouté attentivement le maire Stéphane Kuntz leur rendre compte des projets à venir. Ce dernier est ensuite retourné aux fourneaux avec son équipe afin de préparer le repas qui a comblé nos aînés.

JOURNÉE CITOYENNE

Effervescence ce samedi 13 mai 2023 dès 7h45 aux ateliers municipaux : une cinquantaine de bénévoles s'y étaient rassemblés pour la 4ème édition de la journée citoyenne. Après avoir pris le café accompagné de gâteaux, les participants ont formé des groupes quand Éric Fuchs, adjoint au maire en charge des travaux, a annoncé les différents chantiers qui avaient été choisis en amont. Après avoir pris le matériel adéquat, les groupes se sont dispersés aux quatre coins de la commune. La grosse matinée de travail passée, tout le monde s'est retrouvé à l'étang du Brunnkopf pour partager un apéritif bien mérité qui a été offert par la commune ainsi qu'un repas offert par le maire et l'Auberge du Gustiberg. Là aussi ce sont des bénévoles qui y ont préparé les tables et chauffé le déjeuner.



DÉGAGEMENT DE LA VOIE ROMAINE

Urbès est un haut lieu d'Histoire. En allant vers le Mahrel on y trouve ainsi un tronçon de voie romaine d'une quinzaine de mètres. Facilement reconnaissable grâce aux ornières parallèles taillées à même la roche et dont l'écartement est précisément de 112 cm (ce qui correspond à la distance entre les deux roues des chars romains), cette ancienne « route » était cependant devenue invisible au fil des années. Recouverte de cailloux, de terre, de feuilles, de branches, entourée de ronces, le seul témoin qui restait de son existence était une pancarte explicative. Une petite équipe de bénévoles a donc joué de coups de pelles, râteaux, balais, mais aussi de sécateurs pour remettre en valeur cette partie de notre histoire locale.

NETTOYAGE ET PETITS TRAVAUX À L'ÉGLISE

La plus grande partie des bénévoles était cette fois-ci mobilisée à l'église. Plusieurs travaux y ont été entrepris : quand certains ont nettoyé l'intérieur de l'édifice, d'autres ont enlevé mauvaises herbes et mousses qui poussaient dans les failles du macadam et des rigoles extérieures. D'autres encore ont monté un échafaudage à l'intérieur du monument pour y changer les ampoules défectueuses. Les combles ont été débarrassés d'un tas d'objets et de vieilles planches sans valeur. Le plancher du clocher a été soigneusement inspecté ; il vient d'ailleurs d'être remplacé à certains endroits. Mais le plus insolite a été le nettoyage du plancher du grenier au-dessus de la nef. Grenier dans lequel logent des centaines de chauves-souris dont les excréments formaient des tas sur le sol. Balais et grattoirs en

mains, les bénévoles ont rempli pas moins de 5 gros sacs poubelles pour retrouver un plancher bien propre à nouveau... jusqu'à l'an prochain.... puisque chaque année il faut renouveler cette opération.

ATELIER FLEURS

Une équipe de bénévoles s'est attelée à la plantation des 222 géraniums et 88 autres plantes colorées qui embelliront notre village jusqu'à l'automne. Une fois garnies, les jardinières ont été mises en place aux fenêtres de la mairie, de l'école ainsi qu'aux balustrades de la salle des fêtes et le long de la rivière dans la Grand'Rue. Les bacs en pierre le long de la RD1066 et devant l'église ont aussi retrouvé leur parure florale. Enfin, quelques bénévoles se sont occupés du désherbage ainsi que du nettoyage de la place centrale du bourg...



NETTOYAGE DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUES

Comme lors de la dernière édition, des bénévoles ont relevé leurs manches et usé d'huile de coude, seaux et éponges à la main, pour nettoyer les panneaux de signalisation du village. On ne s'en rend pas compte, mais vu la quantité de panneaux, nul doute qu'il en restera encore un bon nombre à nettoyer la prochaine fois!

CHEMIN DU DAMM

Après y avoir défriché les arches en pierre l'année dernière, c'était au tour des caniveaux et des rigoles du chemin du Damm de faire place nette. Les évacuations bouchées par les cailloux qui descendent de la montagne, mais aussi par les feuilles, branches et autres déchets naturels, ne laissaient en effet plus passer l'eau.

Une fois de plus, cette journée citoyenne s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur collective. Nous remercions sincèrement tous les participants qui, par leur motivation et leur engagement au service de la collectivité, font d'Urbès un agréable village dans lequel il fait bon vivre.

FIN DES TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Depuis 2022 nous vous rendons régulièrement compte de l'avancée des travaux au cimetière communal. Travaux qui représentent un certain investissement. Le travail en interne, l'aide de bénévoles et les journées citoyennes ont néanmoins contribué à faire baisser la facture. Bien que non obligatoire dans les communes de moins de 2000 habitants, il a été décidé d'aménager un columbarium afin de s'adapter à la tendance actuelle de la crémation. Ainsi, un columbarium de 12 cases et un jardin du souvenir ont été installés au printemps 2023.

Les gros travaux sont terminés, les allées latérales et hautes ont été ensemencées ce qui donne un caractère moins minéral au site. A l'extérieur un banc a été installé et un arbre planté afin de clore l'aménagement. L'ensemble de ces travaux a contribué à rendre notre cimetière plus agréable.











BÂTIMENTS ANCIENS - APPEL À PROJETS

La vallée de Saint-Amarin est un territoire au paysage exceptionnel grâce à ses forêts, ses prairies, sa topographie et ses villages qui en font un lieu où il fait bon vivre. Pour pouvoir maintenir cette qualité de vie, il est important d'entretenir ce paysage. Du côté des villages, notre patrimoine bâti se dégrade d'année en année pour cause de mauvaises rénovations. L'identité et l'histoire de notre territoire se perd petit à petit. Pourtant, il est possible de sauver notre patrimoine tout en rénovant énergétiquement le bâti ancien avec des techniques adaptées aux modes constructifs traditionnels.

De plus, le contexte climatique et énergétique actuel a une influence directe sur nos logements. Comment vivre confortablement chez soi en été comme en hiver tout en consommant moins d'énergie ? La rénovation énergétique des logements est devenue un enjeu majeur de notre époque. De multiples aides financières existent et de nombreux professionnels du bâtiment se sont saisis de la question, mais il est souvent difficile de repérer les bonnes méthodes de rénovation et les interlocuteurs qualifiés.

C'est pourquoi la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin lance un APPEL A PROJETS pour soutenir un projet de rénovation énergétique du bâti ancien à hauteur de 10 000 €. Cette aide est cumulable avec les aides à la rénovation énergétique de l'Etat. Pour répondre à cet appel à projet, vous devez être propriétaire ou locataire d'un bâtiment construit avant 1950 et inscrit au Plan Local d'Urbanisme intercommunal en zone UAp ou pastillé d'un triangle.

Pour vérifier dans quelle zone votre bâtiment se situe, rendez-vous ici : https://ccvsa.fr/plui

Vous pouvez retourner le dossier de candidature au siège de la CCVSA :

• par courrier à l'adresse suivante :

Plan de Sauvegarde du Bâti ancien – Rénovation globale Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin 70 rue Charles de Gaulle

68550 SAINT-AMARIN

- par mail à l'adresse suivante : l.kwiat@ccvsa.fr
- directement sur le site de la Communauté de Communes : https://ccvsa.fr/



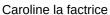
Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter l'architecte de la CCVSA, Laura KWIATKOWSKI par téléphone (03.89.82.60.01) ou à l'adresse mail suivante : l.kwiat@ccvsa.fr



Vous avez pu le constater, « notre » factrice Caroline n'est plus là... Elle a malheureusement dû changer de secteur. Nous la remercions sincèrement pour sa gentillesse et son professionnalisme durant toutes ces années parmi nous et lui souhaitons bon vent pour son nouveau poste.

A travers notre magazine d'information elle a tenu à vous transmettre ce message :

« 15 ans, peut-être 20 voir plus.... On ne compte plus quand on aime! J'avais plaisir à parcourir à vélo les rues bordées de fontaines, lieux hautement rafraîchissants en plein été! Du plaisir à admirer vos jardins fleuris avec goût; plaisir à échanger ici quelques sourires; ici quelques mots; puis parfois j'avais la chance d'entendre vos histoires d'antan remplies d'anecdotes. Bon nombre de fois vous m'encouragiez lorsque le froid et la pluie n'épargnaient pas les facteurs. Mais me voici contrainte, suite à une réorganisation postale, à quitter avec regret votre village pour d'autres horizons. Je n'oublierai pas votre accueil chaleureux et vous remercie pour votre confiance, pour vos témoignages de sympathie. »

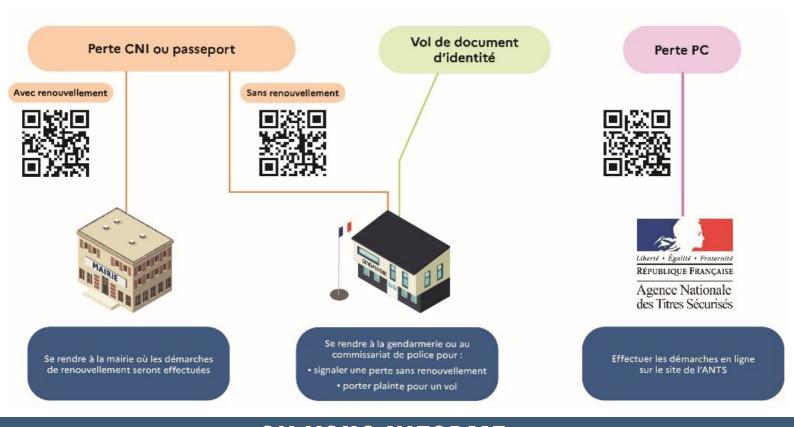






PERTE OU VOL DE DOCUMENTS OFFICIELS

Que faire en cas de perte/vol de documents officiels : Carte Nationale d'Identité (CNI), passeport, Permis de Conduire (PC) ? Voici une infographie qui vous permettra de connaître les démarches propres à chaque document perdu/volé en scannant les QR codes. Dans tous les cas nous vous conseillons de réagir très rapidement !



ON VOUS INFORME...



contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr

amendes.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone

stationnement.gouv.fr



L'entreprise Groupama Grand Est en partenariat avec Ubicuity®, filière de recyclage BIC®, récupère tous les instruments d'écriture en fin de vie en organisant une grande collecte de stylos, marqueurs, correcteurs usagés afin de les intégrer dans un processus d'économie circulaire reconnue dans la démarche du développement durable.

Ainsi les stylos usagés après recyclage et transformation deviennent du mobilier urbain « **Petit stylo deviendra banc**® ». Les stylos usagers sont donc détournés de la poubelle grise puis de l'incinération ou de l'enfouissement, pour créer une nouvelle matière qui servira à la confection de mobilier extérieur fabriqué en France.

A chaque stylo collecté 1 centime d'euro sera reversé à une association distinguée par Groupama Grand Est.

Une boîte de récupération est installée dans le hall de la mairie. Vous pourrez y déposer vos stylos, feutres, marqueurs usagés aux horaires d'ouverture de la mairie ou les glisser à tout moment dans la boîte aux lettres de la mairie.

RAPPEL - HORAIRES D'OUVERTURE



Agence postale:

- ouverte au public du lundi au vendredi uniquement les matins de 8h45 à 11h45
- l<u>evée du courrier à 10h30 (passé cet horaire le courrier ne partira que le lendemain)</u>

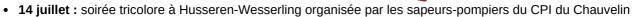
Mairie:

- ouverte au public du lundi au vendredi les matins de 8h45 à 11h45
- ouverte sur RDV les après-midis du lundi au jeudi
- · fermée le vendredi après-midi



La quête de la ligue contre le cancer a rapporté cette année 1599 €. Merci à vous tous pour votre générosité!

LES MANIFESTATIONS À VENIR



• 17 juillet : don du sang à l'étang de Mollau à partir de 16h

• 14 août : pêche nocturne à l'étang du Brunnkopf

• 10 septembre : trocothèque dans la cour de l'école de 9h à 12h

• 30 septembre : cérémonie de commémoration au mémorial du Steingraben

30 septembre : Oktoberfest à Fellering organisée par les sapeurs-pompiers du CPI du Chauvelin

• 14 octobre : journée citoyenne

TROCOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE



Deuxième édition pour la trocothèque éphémère qui sera organisée dans notre village le dimanche 10 septembre 2023 dans la cour de l'école de 9h à 12h.

Il s'agit d'un espace temporaire de gratuité où chacun peut déposer un objet en bon état afin qu'il soit repris par une autre personne et/ou récupérer un objet déposé par un autre, même si lui-même n'a rien déposé.

Venez ainsi déposer ou chiner vaisselle, ustensiles de cuisine, bibelots, textile de maison, petit électroménager en état de marche, petit mobilier transportable, jeux, livres, matériel de puériculture, outillage, matériel de jardinage,... Si vous souhaitez donner des objets lourds ou encombrants, un panneau d'affichage sera mis à votre disposition pour déposer une annonce.

Gardez dès à présent les objets (en bon état) dont vous ne vous servez plus. Il feront certainement le bonheur d'autres utilisateurs !

EN BREF...

FORTES CHALEURS

En cas de fortes chaleurs, il est recommandé de boire beaucoup d'eau, de manger, de mouiller son corps et de se ventiler. Pour garder la fraîcheur chez soi, il est conseillé de garder ses volets fermés. Il faut éviter l'alcool et les efforts physiques. Enfin, il ne faut pas hésiter à donner des nouvelles à ses proches régulièrement et à contacter un médecin en cas de faiblesse ou de malaise.

Pour s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables d'Urbès, appelez le 03.89.82.60.91

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau auront lieu au **courant du mois de juillet 2023**. Pour les compteurs non accessibles (à l'intérieur de la maison ou derrière un portail), la présence du propriétaire est nécessaire. En cas d'absence, une carte sera laissée dans la boîte aux lettres avec le numéro de SAUR pour convenir d'un rendez-vous ou fournir son index de relève.

NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès, 16 Grand Rue 68121 URBES **Tél:** 03.89.82.60.91

Courriel: mairie.urbes@wanadoo.fr
Page Facebook: Mairie d'Urbès

Page Facebook: Mairie d'Urbès Site internet: http://urbes-alsace.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES 🌾

Fluo68, réseau de transport du Grand Est, vous informe que les inscriptions pour les transports scolaires pour la rentrée de septembre prochain sont ouvertes **depuis le 5 juin 2023**. Une campagne de diffusion par mail a été faite aux usagers empruntant les lignes (RPC, collège et lycée). Le lien de connexion au compte, l'identifiant et l'adresse mail ont été donnés aux familles pour faciliter le renouvellement de l'abonnement scolaire.

AND DESCRIPTION OF THE PERSON OF THE PERSON

Imprimé par la mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.